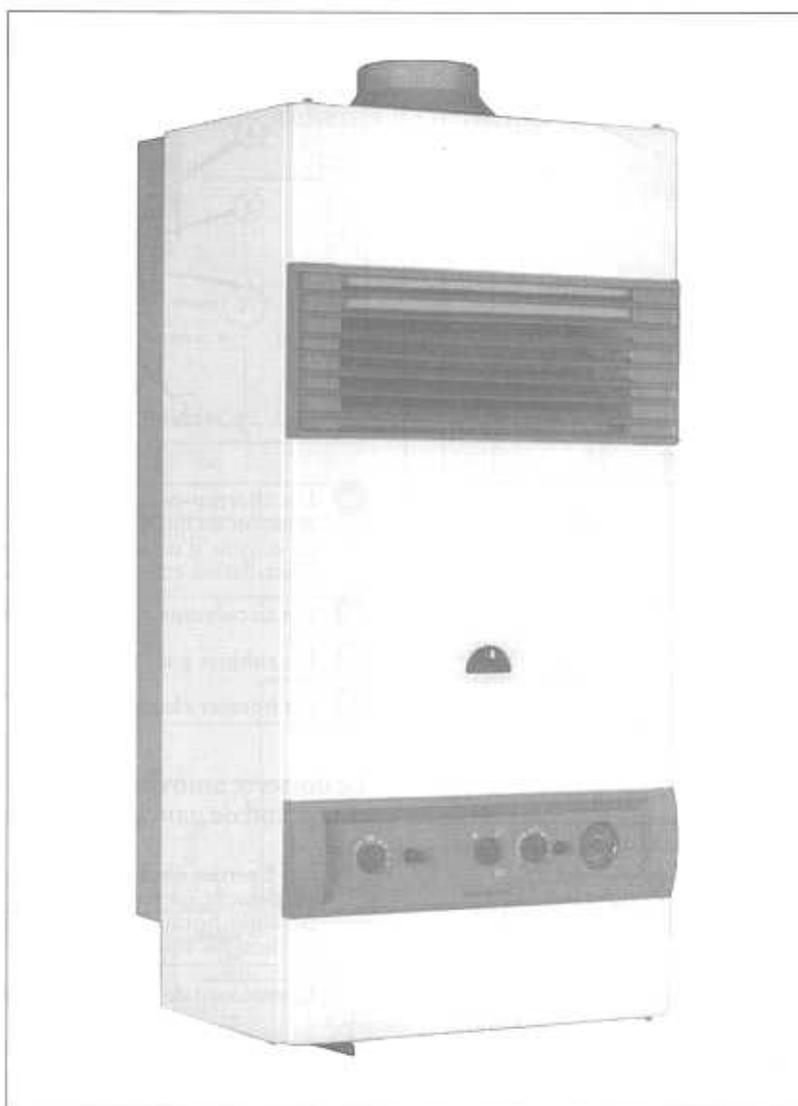


e.i.m. leblanc

GLM 5.23



Chaudière murale à gaz
à 2 services : chauffage et eau chaude sanitaire instantanée

		Puissance chauffage ajustable	Puissance sanitaire variable	Niveau rendement	Pertes à l'arrêt	Catégorie Gaz
GLM 5.23 eN	Pour Gaz Naturels Butane-Propane	23,2 à 8,7 kW	23,2 kW maxi	B Haut rendement	Inférieures à 500 W	II 2-3
GLM 5.23 dV	Pour Gaz de Ville Air Propane et Gaz Naturels	23,2 à 8,7 kW	23,2 kW maxi	B Haut rendement	Inférieures à 500 W	II 1-2+AP/AB

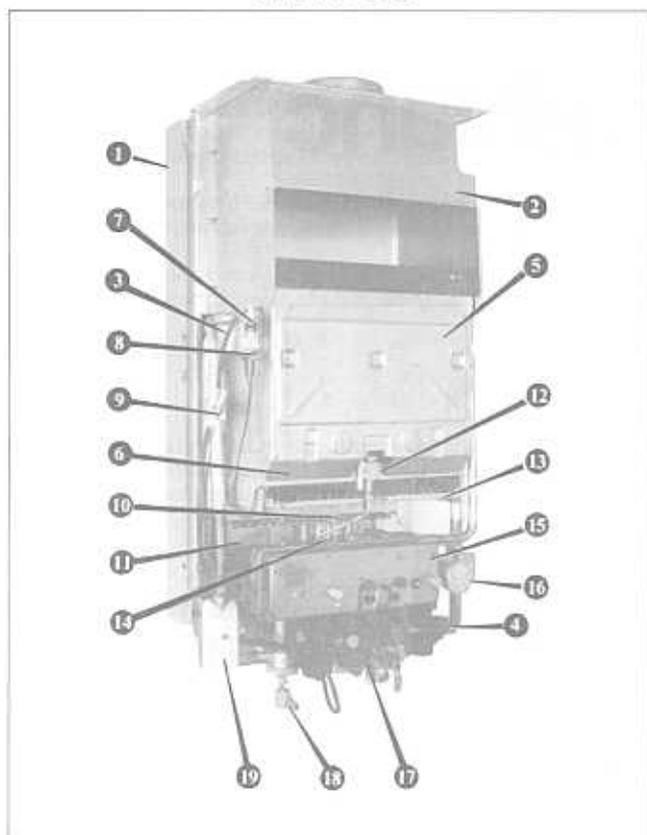
Notice technique



estampille de qualité

Modèle et brevets déposés

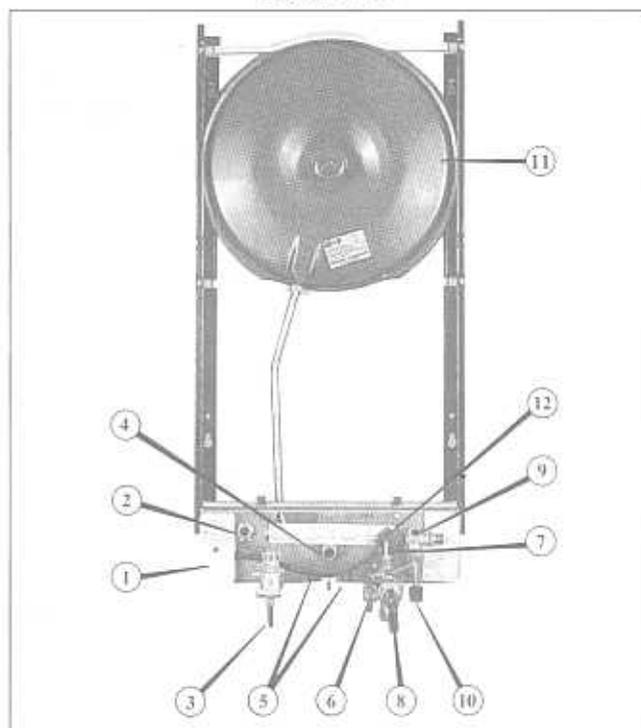
chaudière



La chaudière comprend :

- 1 Un dossieret formant plaque de robinetterie rassemblant tous les raccordements eau, gaz, électricité et les robinets d'isolement.
- 2 Un coupe-tirage anti-refouleur incorporé.
- 3 Un corps de chauffe sans condensation, à ailettes et à 2 circuits. Ensemble en cuivre rouge brasé intégralement et recouvert d'un revêtement protecteur contre l'oxydation.
- 4 Un dégazeur avec purgeur d'air à flotteur.
- 5 Une chambre de combustion à double enveloppe intérieure en matériau réfractaire.
- 6 Un brûleur universel constitué de becs en acier inoxydable formant un bloc homogène fixé sur la calandre arrière.
- 7 Un thermostat limiteur chauffage.
- 8 Un thermostat limiteur de surchauffe.
- 9 Un thermostat limiteur sanitaire.
- 10 Un réglage de la puissance chauffage.
- 11 Une rampe support d'injecteurs facilement démontable pour transformation en cas de changement de gaz (simple échange des injecteurs).
- 12 Une veilleuse à sécurité positive par thermocouple couplé à un thermostat de sécurité. Ce dispositif interdit l'arrivée du gaz au brûleur à la veilleuse en cas d'extinction fortuite de celle-ci ou d'élévation anormale de température et forme également sécurité de manque d'eau chauffage.
- 13 Un cendrier.
- 14 Un bloc valve gaz (avec régulateur pour Ville AP) asservi par une électro-vanne à deux allures (tout ou peu - peu ou rien), alimentée en courant continu basse tension 32 volts avec bloc de modulation de puissance sanitaire, et une valve automatique rendant impossible l'admission gaz au brûleur en cas de non-circulation d'eau sanitaire.
- 15 Un boîtier électrique de commande démontable rapidement.

dossieret



- 16 Un thermo-manomètre indiquant la température et la pression du circuit eau de chauffage, fixé sur son support au moyen d'un clip : son démontage peut être effectué l'installation étant pleine d'eau et sous pression.
- 17 Un circulateur à deux vitesses.
- 18 Un robinet gaz.
- 19 Un bornier électrique.

Le dossieret amovible formant plaque de robinetterie comprend de gauche à droite :

- 1 Un bornier électrique pour branchement secteur et raccordement éventuel d'un thermostat d'ambiance et une pendule horaire, avec ou sans réserve de marche. Les connexions sont protégées par un capot plastique.
- 2 Un raccord de départ d'eau chaude sanitaire.
- 3 Un robinet gaz à deux positions (ouvert ou fermé).
- 4 Un raccord retour d'eau de chauffage avec robinet d'isolement.
- 5 Fixation du circulateur à deux vitesses, sans presse-étoupe, à fonctionnement silencieux et à fixation élastique permettant un montage rapide évitant toute contrainte mécanique et résonance.
- 6 Un by-pass qui sera pré-réglé suivant l'importance de l'installation. Il s'ajustera ensuite automatiquement en fonction des variations des pertes de charges (robinets thermostatiques).
- 7 Un raccord de départ d'eau de chauffage avec robinet d'isolement et clapet anti-thermo-siphon.
- 8 Une soupape de sécurité et de vidange (tarée à 3 bar) ; prévoir obligatoirement une évacuation à l'égout avec contrôle visuel d'écoulement.
- 9 Un raccord d'arrivée d'eau froide sanitaire avec soupape de sécurité de surpression et robinet d'isolement.
- 10 Un dispositif de remplissage du circuit de chauffage pour les chaudières équipées d'un disconnecteur agréé pour conformité à la réglementation sanitaire en vigueur (Livré en option).
- 11 Un vase d'expansion sous pression d'azote.
- 12 Un faisceau de raccordement électrique.

Le boîtier électrique de commande comprend :

De face et gauche à droite :

- Une manette de commande du thermostat de chauffage.
- Un poussoir d'armement du thermocouple.
- Un porte-fusible avec fusible de protection générale.
- Une manette de sélection d'utilisation à 3 positions : arrêt - sanitaire - sanitaire et chauffage.
- Un porte-fusible avec fusible de protection générale de l'électrovanne.
- Une manette de sélection de température eau sanitaire.
- Un poussoir d'allumeur piezo-électrique de la veilleuse.

A la partie inférieure et de gauche à droite :

- Un connecteur pour raccordement du circulateur.
- Un connecteur pour raccordement du bornier électrique.
- Un connecteur pour raccordement de l'électrovanne.

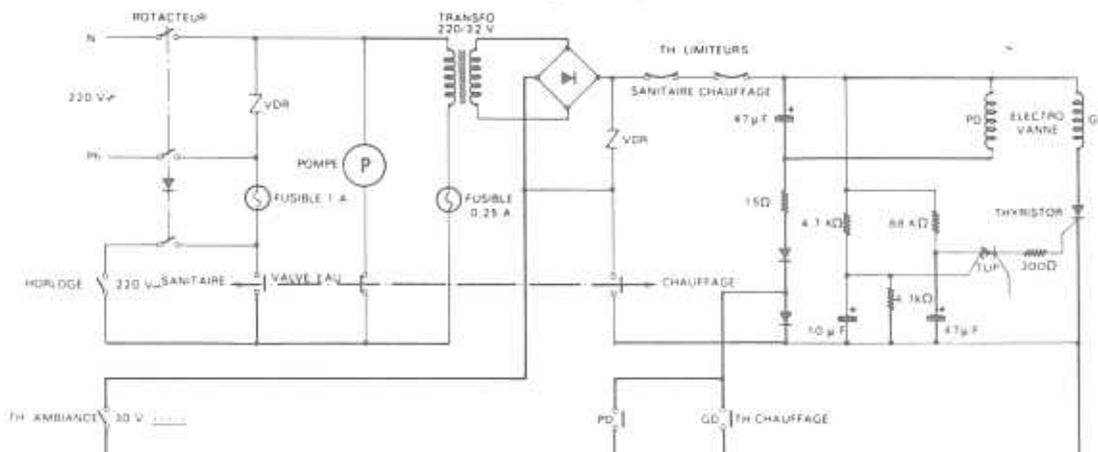
Sur l'arrière :

- Un logement pour raccordement du fil venant de la bougie d'allumage sur l'allumeur.

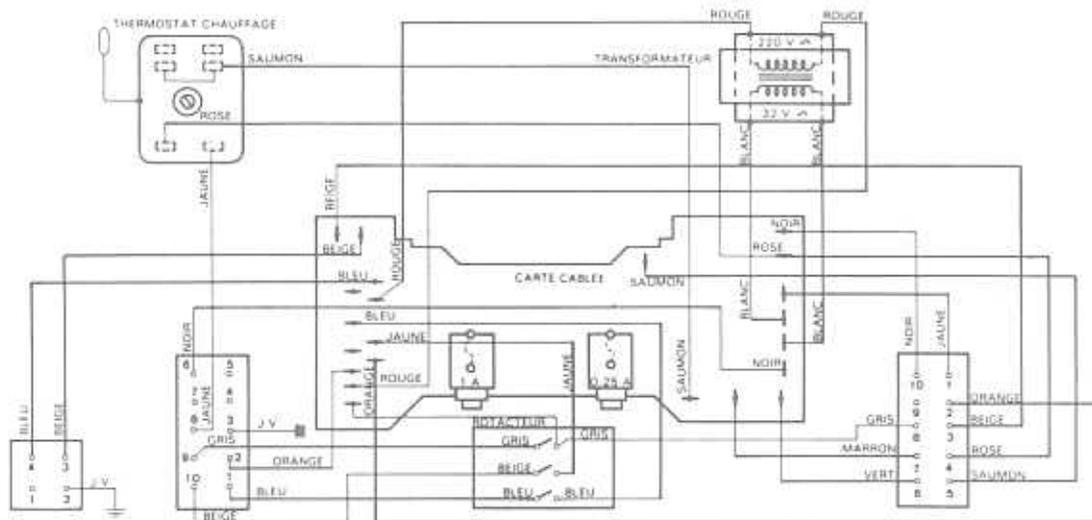
A l'intérieur :

- Un transformateur basse tension (220/32 volts).
- Un circuit imprimé.
- Un contacteur à 3 positions par rotation.
- Un thermostat de chaudière à deux seuils de fonctionnement.
- Un allumeur piezo-électrique.

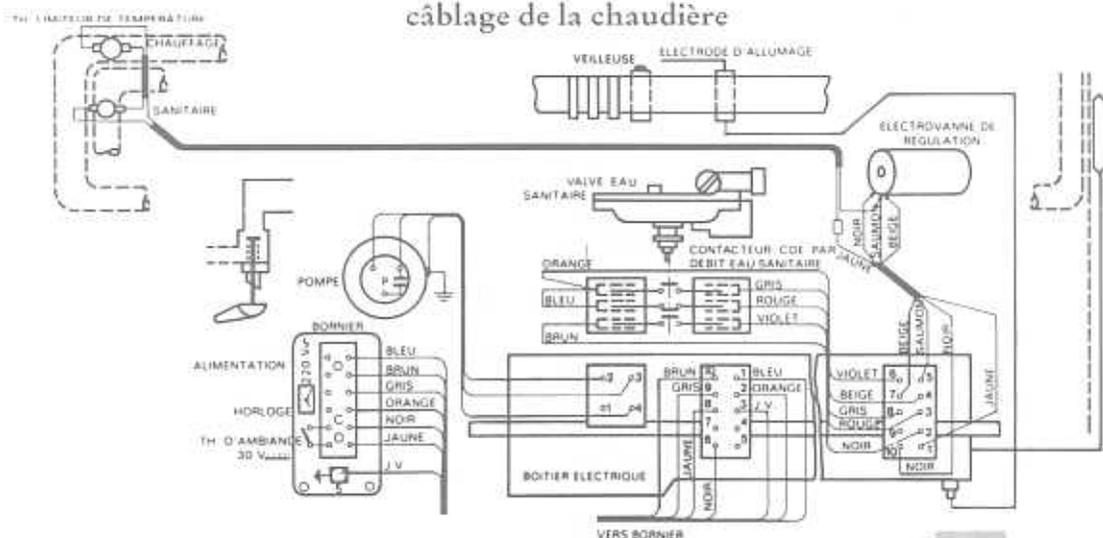
schéma de principe



câblage du boîtier



câblage de la chaudière



caractéristiques

Sanitaire

Puissance variable
Débit spécifique Δt 30 °C
Température de réglage
Débit d'enclenchement
Pression maximale

Chauffage

Puissance
Température maximale
Pression maximale
Circulateur

Vase d'expansion

Capacité totale V.E.
Pression de prégonflage
Capacité utile
Capacité maximale d'installation

Circuit électrique

Nature du courant
Tension d'alimentation
Raccordement électrique
Puissance absorbée
Thermostat d'ambiance
Pendule horaire

Evacuation des produits de combustion VMC

Raccordement de la buse

Canalisations

Eau chaude sanitaire

Arrivée et départ chauffage

Gaz

Eau froide sanitaire

Vidange du circuit chauffage

GLM 5.23

23,2 kW maxi
11,1 l/mn
40° à 65 °C
3 l/mn
10 bar

23,2 à 8,7 kW
87 °C
3 bar

30 W - 2 vitesses - Sur demande 50 W (voir courbes)

5 litres	8 litres (Sur demande)
- 0,25 bar	- 0,4 bar
- 3,26 l	- 5 l
- 120 l	- 185 l

monophasé Alternatif 50 Hz
220 Volts
2 fils + Terre
150 W
Tension de coupure : 32 Volts
Tension de coupure : 220 Volts

Ø 125 mm

Raccord 15/21 (1/2" GAZ cylindrique) orientable par douille coudée Ø 12,5/14.

Raccord 20/27 (3/4" GAZ cylindrique) orientable par douille coudée Ø 18/20.

Raccord 20/27 (3/4" GAZ cylindrique) sur le robinet gaz, orientable par douille coudée Ø 18/20 (GAZ Naturels et Air Propane) ou Ø 12,5/14 (Butane-Propane).

Raccord 20/27 (3/4" GAZ cylindrique) au robinet d'arrêt, orientable par douille coudée Ø 14,5/16.

Raccord 20/27 (3/4" GAZ cylindrique) orientable par douille coudée Ø 20/22.

débits de gaz

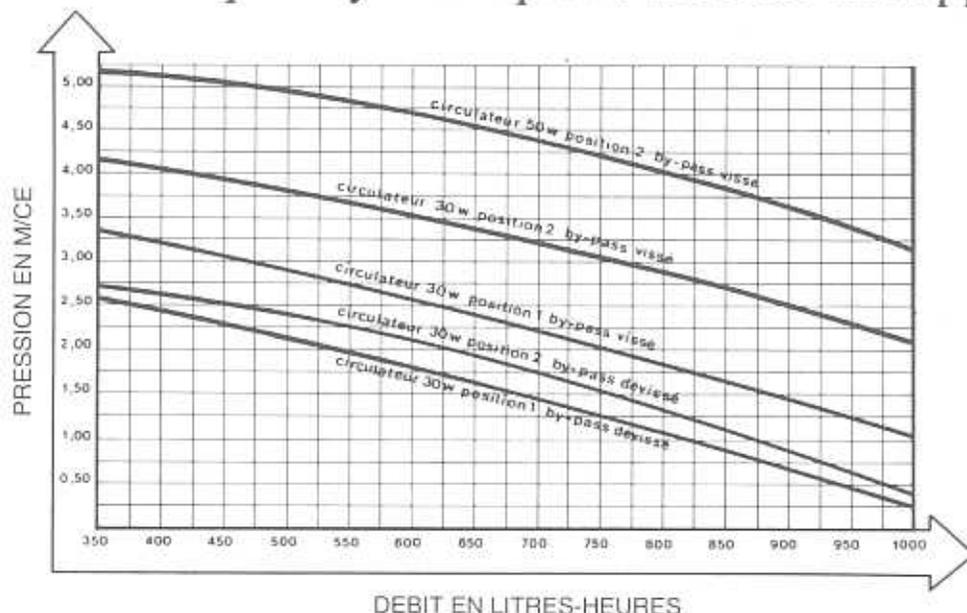
Aux conditions de référence 15 °C 1013 mbar	Injecteur rampe Ø mm	repérage	Injecteur veilleuse Ø mm	repérage	PUISSANCE UTILE	
					23,2 kW	8,7 kW
					Débits	Débits
Gaz de ville 8 mbar	2,40	2,40	0,45	45	6,76 m ³ /h	2,65 m ³ /h
Air Propané 8 mbar	2,40	2,40	0,45	45	3,97 m ³ /h	1,56 m ³ /h
Gaz Nat. 18 mbar	1,25	1,25	0,35	35	2,77 m ³ /h	1,09 m ³ /h
Gaz Nat. 25 mbar	1,25	1,25	0,35	35	3,22 m ³ /h	1,26 m ³ /h
Butane 28 mbar	0,67	67	0,18	18	2090 g/h	830 g/h
Propane 37 mbar	0,67	67	0,18	18	2060 g/h	810 g/h
Diaphragme NAT		GLM 5.23 dV : Ø 4,5 - GLML 5.23 eN : Ø 5,1				

performances

Type appareil	veilleuse puis/rend. W/%	Rend. sanitaire %	Départ à + 81 °C				Départ de 66 à 80 °C				Départ de 51 à 65 °C				Départ de moins de 50 °C				
			Rm	Pm	Pam ds Vh	Pam h Vh	Rm	Pm	Pam ds Vh	Pam h Vh	Rm	Pm	Pam ds Vh	Pam h Vh	Rm	Pm	Pam ds Vh	Pam h Vh	
			%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	%	W	W	W	
GLM 5.23	Tout	175/60	80,1	81,4	23580	215	284	81,7	23660	174	241	82	23750	134	198	82,4	23950	97	158
	Pcu			78,3	8910	215	284	78,7	8950	174	241	79,2	9010	134	198	79,7	9060	97	158

Pam : Pertes à l'arrêt - ds Vh : volume habitable - h Vh : hors volume habitable - Pm : Puissance moyenne - Rm : Rendement moyen sur PCS

caractéristiques hydrauliques à la sortie de l'appareil



règles d'installation

Celle-ci doit être réalisée et réglée par un installateur qualifié de votre choix.

Elle doit être conforme aux prescriptions en vigueur en ce qui concerne l'évacuation des produits de combustion, la ventilation du local dans lequel la chaudière murale est installée et le raccordement électrique (norme DTU P 45.204, arrêté du 2 Août 1977 et norme NF C 15-100). Afin d'éviter toutes détériorations prématurées ou incidents de fonctionnement, il est nécessaire de prévoir l'installation de toute chaudière murale dans un local présentant une atmosphère ambiante exempte de poussières abondantes, de vapeurs grasses ou corrosives.

En aucun cas le constructeur ne saurait être tenu pour responsable si ces prescriptions n'étaient pas respectées.

A noter : la disposition particulière des branchements sanitaire, chauffage et gaz qui permet l'arrivée de droite, de gauche, du haut ou du bas et même le croisement des différentes canalisations selon la disposition des locaux.

RACCORDÉMENT SANITAIRE : en cas d'installation comportant un clapet anti-retour ou un limiteur de pression sur l'arrivée sanitaire, prévoir le montage d'un groupe de sécurité permettant le raccordement à une évacuation à écoulement visible en cas de surpression dans le circuit.

EVACUATION DES GAZ BRULÉS : il faut obligatoirement prévoir l'évacuation des gaz brûlés au moyen d'un tuyau spécial Ø 125 mm s'emboîtant dans la buse coupe-tirage et raccordé au conduit de fumée adapté à la puissance de l'appareil. Il est conseillé de prévoir un dispositif susceptible de recueillir les condensations de la cheminée.

VASE D'EXPANSION : toute installation de chauffage doit être munie obligatoirement sur la canalisation retour, soit d'un vase d'expansion avec évent de mise à l'air libre à la partie supérieure et trop plein à un niveau inférieur à celui de l'évent et à l'écoulement contrôlable (ne pas

mettre le vase en circulation), soit d'un vase d'expansion sous pression d'azote, sous réserve que la pression dans l'installation ne dépasse jamais 3 bar.

Pour simplifier les problèmes d'installation, les chaudières e.l.m. leblanc sont livrées équipées d'un vase d'expansion sous pression d'azote (consulter la notice fournie avec le dossier).

Chaque chaudière est équipée :

- d'une vis de vidange sur le circulateur ;
- de robinets d'isolement.

Ces accessoires sont destinés à faciliter les interventions éventuelles sur la chaudière sans qu'il soit nécessaire de vider l'installation.

DEGAZAGE DE L'INSTALLATION

Cette chaudière à HAUT RENDEMENT doit être raccordée sur un circuit chauffage parfaitement dégazé et exempt d'impuretés.

Il est donc indispensable de prévoir un dispositif de DEGAZAGE PERMANENT (séparateur d'air + purgeur à flotteur) sur le circuit chauffage. Afin de faciliter le dégazage à la mise en service, il est recommandé de remplir le circuit chauffage à une pression située entre 1,5 bar et 2 bar.

Le non-respect de ces règles d'installation peut entraîner des mauvaises performances ou des bruits anormaux au niveau de l'installation.

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire :

- de prévoir sur le retour et au point bas un pot de décantation, de capacité suffisante, destiné à recueillir les particules ou oxydes qui se détacheraient des parois internes en cours de fonctionnement ;
- de prévoir des purges d'air (manuelles ou automatiques) sur chaque radiateur, ainsi que des points bas de vidange.

Il est rappelé que la présence sur l'installation, d'une fonction de disconnection de type CB, à zones de pressions différentes non contrôlables répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P43-011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable, est requise par les articles 16.7 et 16.8 du Règlement Sanitaire Département Type.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Avant de mettre en route cet appareil, il est conseillé de procéder au nettoyage de l'installation par circulation d'eau afin d'éliminer toutes particules ou graisses pouvant à plus ou moins longue échéance perturber son bon fonctionnement.

Utiliser éventuellement un détergent.

Ne pas utiliser de solvant ni d'hydrocarbure aromatique (essence, pétrole, etc.) pour effectuer ce nettoyage.

Pour éviter les phénomènes d'électrolyse consécutifs à l'emploi pour la réalisation des installations, de matériaux de natures différentes, il est recommandé de mélanger à l'eau de chauffage en proportion conseillée par les fabricants, certains produits neutralisants, conformes à la réglementation sanitaire, qui évitent les productions de gaz et la formation éventuelle d'oxyde.

L'article 4, arrêté du 10 avril 1974 précise que dans les logements neufs :

« les installations de chauffage individuel doivent comporter un dispositif de réglage automatique, par logement ou par pièce réglant la fourniture de chaleur en fonction soit de la température extérieure, soit de la température intérieure » (thermostat d'ambiance, robinet thermostatique).

En cas d'installation de robinets thermostatiques, ne pas équiper tous les radiateurs, ou prévoir une boucle de recyclage.

montage de la chaudière et raccordement électrique

1° pose du dossier

Après avoir défini la position de la chaudière murale et mis en place les chevilles et les vis-support livrées avec l'appareil, fixer au mur le dossier, livré séparément (consulter la notice fournie avec le dossier).

Procéder ensuite au branchement des tuyauteries avec les éléments de raccords fournis. **N'utiliser que les joints livrés avec la chaudière.**

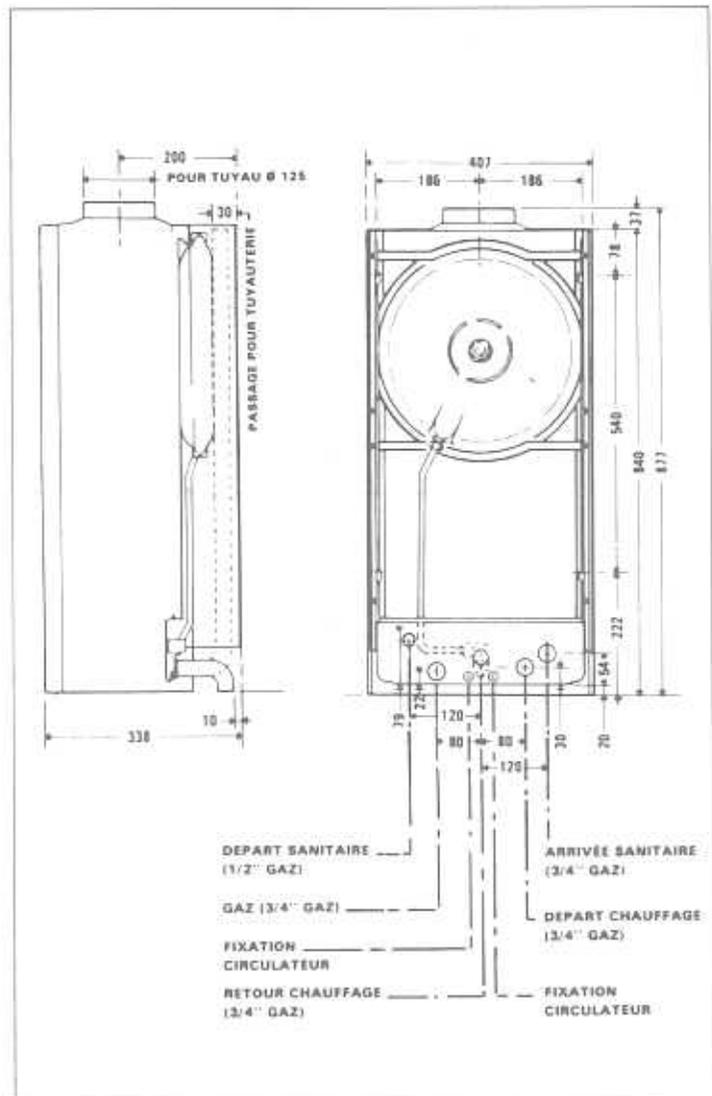
Afin d'éviter les contraintes mécaniques sur les raccords, il est recommandé de laisser les tuyauteries libres de collier sur 30 à 50 cm de longueur avant la jonction.

2° mise en place de la chaudière

L'installation étant terminée, mettre en place la chaudière sur le dossier et visser les écrous de raccordement en utilisant les joints d'origine fournis avec nos appareils.

Contrôler le montage correct de la chaudière sur le dossier en vérifiant que le bas de la calandre arrière est bien positionné sur la plaque de robinetterie et que le pion de centrage placé sur cette plaque est bien engagé dans le ressort fixé sur la poutre support.

- Monter le tube de jonction (livré avec la chaudière) en le raccordant sur le raccord du thermo-manomètre et le raccord départ avec les joints correspondants.
- Poser le circulateur en prenant toutes les précautions lors de son emboîtement sur l'embout central du dossier et l'embout sous la poutre support (joints toriques d'étanchéité). Brancher le connecteur sous le tableau électrique.
- Mettre en place les joints d'origine et serrer soigneusement les écrous du tube de liaison robinet gaz, et la valve de sécurité.
- Brancher le connecteur venant du bornier, sous le tableau électrique.



3° contrôle

- Vérifier le serrage des raccords. Mettre en place le tuyau de raccordement au conduit d'évacuation des produits de combustion.
- Contrôler l'étanchéité de la canalisation gaz jusqu'au robinet de barrage.
- Ouvrir ensuite le robinet gaz et contrôler l'étanchéité aux raccords du tube avec le robinet gaz et la valve de sécurité.

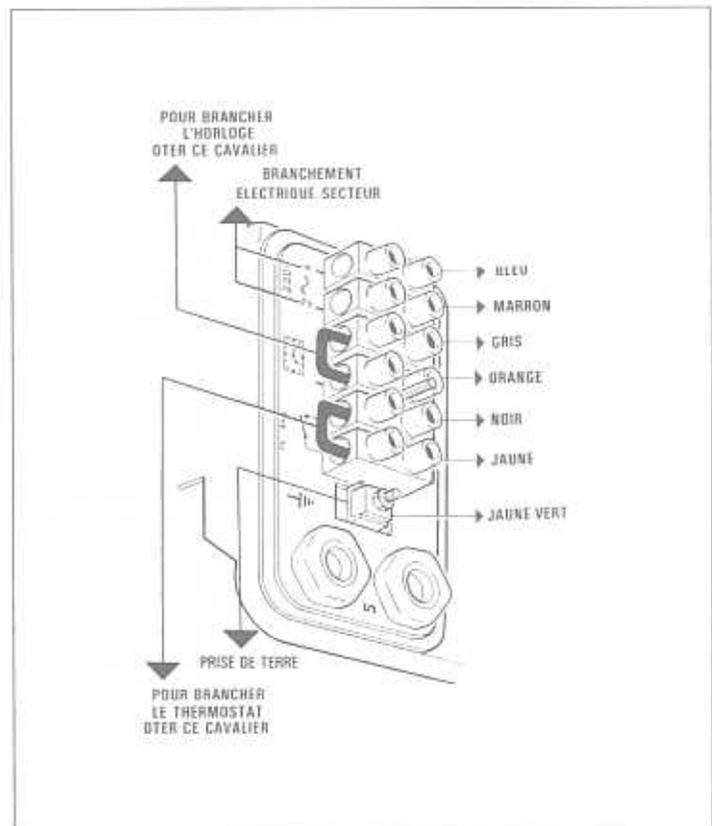
4° raccordement électrique

Le raccordement électrique doit être conforme aux règlements concernant les installations électriques à usage domestiques.

Se référer à la norme NF C 15-100.

Sur la chaudière brancher les deux fils secteur 220 V ~ 50 Hz sur les bornes repérées du bornier, à gauche sur le dossier en respectant le raccordement «phase-neutre» ainsi que le fil de terre.

Prévoir à proximité un disjoncteur de sécurité à coupure bipolaire de préférence ou, un interrupteur de commande bipolaire, ayant une distance d'ouverture de 3 mm. Sur ce bornier est prévu un pontet formant shunt entre deux plots ; en cas de raccordement sur un thermostat d'ambiance, enlever ce pontet et brancher les deux fils venant de cet accessoire (fonctionnement sous tension 32 V). Le deuxième pontet peut servir pour le branchement d'une pendule horaire avec ou sans réserve de marche (prévoir celle-ci pour fonctionnement sous tension 220 V).



mise en service

1° Allumer la veilleuse :

Le robinet gaz étant ouvert (manette position à gauche), appuyer et maintenir à fond le bouton d'armement du thermo-couple (à gauche) et pousser à fond en même temps puis lâcher le poussoir de l'allumeur piezo électrique (à droite) pour obtenir l'étincelle d'allumage.

Après l'allumage de la veilleuse, maintenir la pression sur le bouton d'armement du thermo-couple pendant environ 10 secondes.

Relâcher : la veilleuse doit rester allumée.

- Lors de la mise en gaz initiale, ou lors d'un démontage, la veilleuse peut être difficile à allumer en raison de la présence d'air dans les canalisations. Dans ce cas, il faut purger en appuyant un certains temps sur le bouton d'armement avant d'effectuer l'opération d'allumage.

2° Mettre le sélecteur d'utilisation sur la position chauffage (symbole ) et le sélecteur de température chauffage sur la position maximale.

Le circulateur se met en rotation (contrôler éventuellement, en dévissant le bouchon central), et pulse l'eau au travers du circuit chauffage.

- Lors de la mise en fonctionnement initiale, il est recommandé de procéder à un dégazage prolongé de l'eau en circulation en travaillant à la température maximale, les robinets des radiateurs étant en pleine ouverture, en procédant si nécessaire à des purges fréquentes sur les points hauts de l'installation. Après cette opération, il sera nécessaire de contrôler le niveau d'eau ou la pression de l'installation et de rétablir s'il le faut par une adjonction complémentaire et d'équilibrer le circuit chauffage en agissant sur le réglage de chaque robinet de radiateur. En cas de circulation trop importante entraînant des bruits dans les canalisations, il sera possible de réduire celle-ci :

- En manœuvrant le commutateur rotatif situé sur le capot de raccordement électrique du circulateur ; position 1 : débit minimal ; position 2 : débit maximal.

- En agissant sur la vis de réglage du by-pass situé à gauche du raccord départ chauffage (en dévissant, on réduit la circulation d'eau dans l'installation).

3° Réglage du débit gaz

La chaudière est livrée équipée pour un gaz déterminé, le débit est conditionné par le diamètre des injecteurs et la pression d'alimentation du gaz utilisé pour Gaz Butane et Propane ainsi que par le diaphragme pour gaz Naturels. Il n'y a donc pas de réglage à prévoir pour ces gaz.

Dans le cas du fonctionnement au Butane ou au Propane, le débit est obtenu automatiquement par un détendeur 28 mbar pour le Butane et 37 mbar pour le Propane assurant un débit minimal de 2,5 kg/h. Pour le gaz de ville et l'Air Propané : le réglage du débit gaz aura été effectué en usine pour la pression normalisée d'utilisation. Une vérification devra néanmoins être faite en contrôlant le débit du gaz au compteur après 5 minutes de fonctionnement. Se mettre en position sanitaire (symbole ) le sélecteur de température eau sanitaire (à droite) étant sur la position maximale et ouvrir en grand un robinet de puisage. Vérifier le débit gaz. En cas d'un réglage éventuel, agir sur la vis de réglage située à gauche du régulateur, il suffit de serrer la vis pour diminuer le débit et vice versa. Après réglage, bloquer le contre écrou.

4° Réglage chauffage

La réglementation en faveur de l'isolation conduit à une réduction des besoins en puissance "chauffage", les chaudières sont équipées d'un dispositif "puissance ajustable" en chauffage pour s'adapter aux besoins des locaux qu'elles vont équiper. Ce réglage de la puissance chauffage n'a aucune influence sur la puissance disponible en sanitaire. Pour répondre aux impératifs d'économie d'énergie, nous réglons en usine nos appareils à environ 80 % de leur puissance nominale "chauffage". Le réglage pour accroître ou diminuer cette puissance s'opère de la façon suivante :

- Enlever le bouchon situé sur le dessus de la pipe d'arrivée gaz au brûleur.

- Agir sur la vis à tête moletée pour ajuster le débit, le desserrage de la vis réduit le débit et le serrage l'augmente (vis serrée à fond = puissance maximale).

- Revisser le bouchon.

Indiquer sur la plaque signalétique la puissance à laquelle l'appareil est réglé lors de sa mise en service.

Plomber l'organe de réglage.

La chaudière étant prévue pour fonctionner selon deux allures, tout ou peu et peu ou rien, est équipée d'un boisseau de réglage pour faire varier si nécessaire le débit réduit afin d'allonger les temps de fonctionnement de la petite allure (peu ou rien) (débit réduit de 5,2 à 5,8 kW en usine).

Ce boisseau est manœuvrable au moyen de la goupille d'arrêt.

Le débit réduit doit être le quart environ du débit total indiqué pour la puissance maximale de l'appareil.

Réglage de l'orientation :

- goupille à gauche : débit maximal pour G.V. et A.P.

- goupille en position intermédiaire pour G.N.

- goupille à droite : position pour Propane et Butane.

fonctionnement

1° Chauffage et sanitaire

La veilleuse étant allumée (voir mise en service), mettre le sélecteur d'utilisation sur la position chauffage et sanitaire (Symbole ) et le sélecteur de température chauffage (à gauche) sur les repères suivant la température désirée : le circulateur se mettra en rotation et le brûleur s'allumera.

En fonction de la dissipation de calories de l'installation, la température de l'eau s'élèvera et dès qu'elle aura atteint l'approche du seuil de réglage, le brûleur passera en débit réduit et ensuite s'arrêtera si la température de l'eau dépasse celle demandée par le sélecteur de température chauffage.

En cas de contraire, la température de l'eau baissera légèrement et le brûleur passera de nouveau en plein débit.

En cas d'utilisation d'un thermostat d'ambiance, il est conseillé en fonction des températures extérieures, d'utiliser le sélecteur de température chauffage.

2° Sanitaire seul :

Mettre le sélecteur d'utilisation sur la position sanitaire (Symbole ) et le sélecteur de température d'eau sanitaire, (à droite) sur le réglage désiré : le brûleur s'allumera dès l'ouverture d'un robinet de puisage d'eau chaude, comme sur un chauffe-bain instantané et sans mise en marche du circulateur.

Le sélecteur en position maximale, la température d'eau sera de 63° à 65 °C. Aux positions inférieures, la température d'eau sera plus faible, mais l'appareil s'allumera également, même avec un faible débit d'eau (3 l/min. minimal).

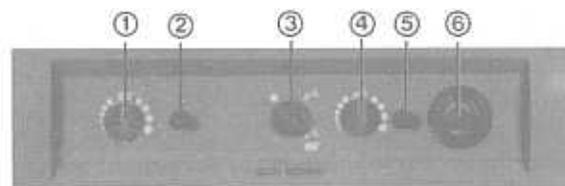
Le dispositif de modulation permet d'ajuster automatiquement le débit gaz en fonction de la température sélectionnée et du débit d'eau dans les limites de puissance de l'appareil.

NOTA : il y a indépendance totale entre les réglages de température sanitaire et chauffage ; il est donc possible, le chauffage étant réglé à basse température, de soutirer immédiatement l'eau sanitaire à température plus élevée et vice-versa.

En position «ÉTÉ» (le chauffage n'étant pas en exploitation), le circulateur ne fonctionne pas ; l'utilisation du sanitaire est comparable à celle d'un chauffe-bain mais la chaudière doit rester sous tension électrique.

Pour encore plus de confort, un régulateur de débit d'eau est placé sur le raccord entrée sanitaire.

En cas de faible pression, il est possible de retirer la partie centrale colorée de ce régulateur en dévissant l'écrou du tube de liaison vers la valve eau.



- ① Sélecteur de température chauffage
- ② Bouton d'armement du thermo-couple
- ③ Sélecteur d'utilisation
- ④ Sélecteur de température eau sanitaire
- ⑤ Poussoir d'armement Piezo électrique de la veilleuse
- ⑥ Thermo-manomètre

- Arrêt
-  Eau chaude sanitaire
-  Eau chaude + chauffage

 e.l.m. leblanc